

# RECENSEMENT DES COLONIES

## D'HIRONDELLES DE RIVAGE (*Riparia riparia*)

DANS LA VIENNE – 1989.



Le G.O.V a entrepris ; au cours du printemps 1989, de recenser les colonies d'Hirondelles de rivage du département afin de connaître précisément l'importance de la population nicheuse. Cet article présente les résultats de l'enquête.

La prospection a eu lieu en juin, au moment où les adultes nourrissent les jeunes. Une fiche, comportant divers renseignements sur la colonie et le site qui l'abrite, fut remplie par les observateurs pour chaque secteur positif.

### I RESULTATS

Toutes les colonies sont établies dans des sablières situées le long de la Vienne et du Clain. 53 sablières ont été visitées dont 16 abritent 1 ou 2 colonies (Fort Clain 1 et 3). La population nicheuse départementale s'élève à 1545 couples en 1989.

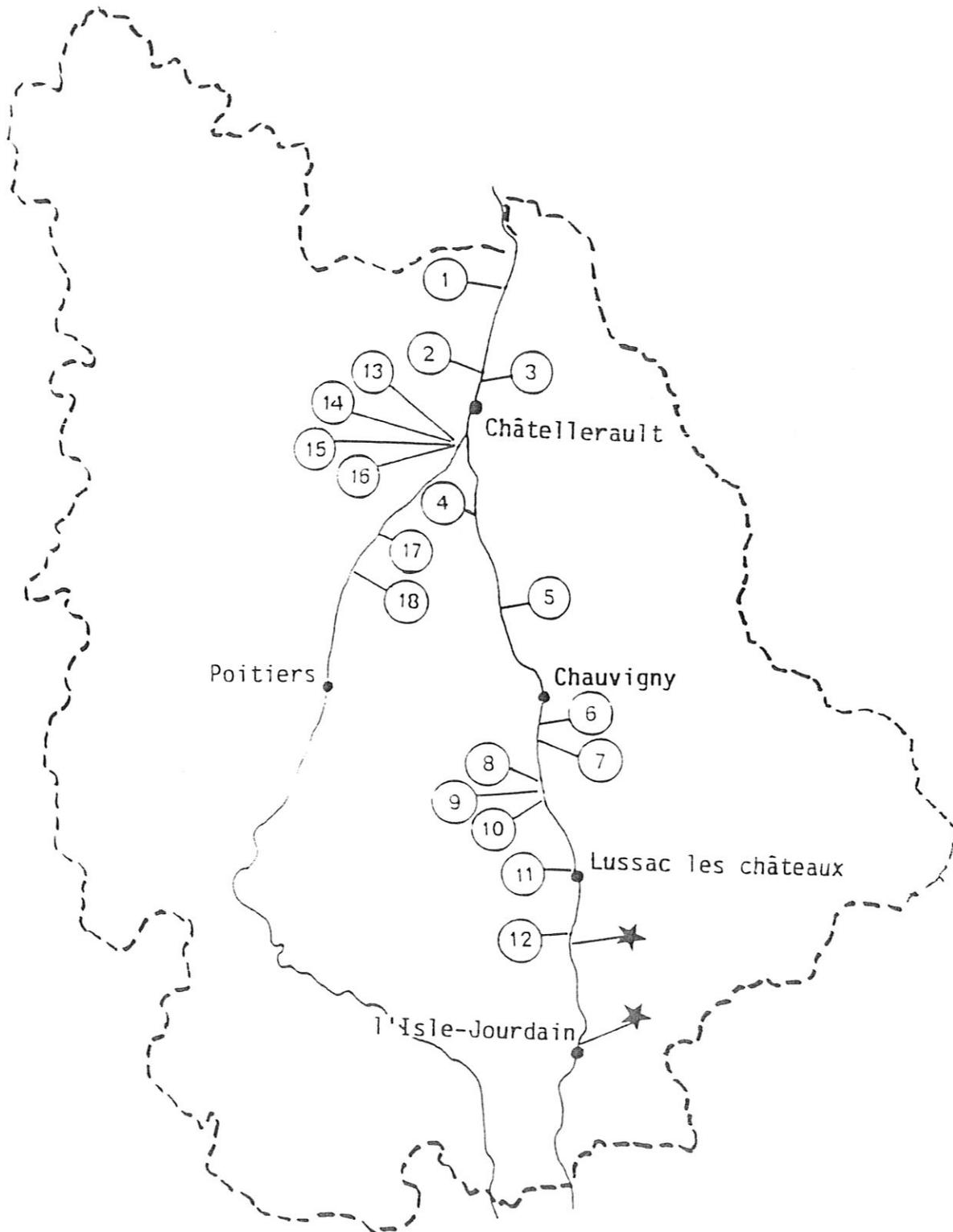
Deux colonies découvertes trop tard dans la saison (août), mais présentant un aspect de fraîcheur pouvant laisser supposer qu'elles furent occupées cette année, ne sont pas comptabilisées.

Leur implantation est cependant mentionnée sur la carte I.

Ces deux colonies comptent respectivement 30 et 80 terriers.

CARTE I

Localisation des colonies d'hirondelle de rivage dans la Vienne en 1989



site de nidification



colonie non occupée lors de la découverte

Le tableau I présente la liste des colonies et leurs effectifs.

TABLEAU I. Localisation des colonies d'Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) en 1989

n°	Commune	Lieu-dit	Nbre terr.	Nbre terr. occu.	statut sabl.
1	Dangé St Romain	Les Varennes	?	200	Exploitation
2	Antran	Gravières d'A.	?	130	Exploitation
3	Châtellerault	Le Marais	9	9	Abandon
4	Vouneuil/Vienne	Les Ardentes	13	6	Exploitation
5	Bellefonds	Le Grand Felin	40	(40)	Exp.(destru.)
6	Valdivienne	St Martin n°1	121	50	Exploitation
7	Valdivienne	St Martin n°2	44	20	Exploitation
8	Civaux	L.Tranchaye n°2	74	40	Abandon
9	Civaux	L.Tranchaye.n°3	194	150	Exploitation
10	Cubord	Cubord n°1	81	30	Exploitation
11	Mazerolles	Pont de Lussac	?	60	Exploitation
12	Gouex	La Rallerie	35	20	Exploitation
Total vallée de la Vienne				715	
13	Cenon/Vienne	P.d.Fort C.n°1	175	140	Exploitation
14	Cenon/Vienne	P.d.Fort C.n°1	235	200	Exploitation
15	Cenon/Vienne	P.d.Fort C.n°3	270	250	Abandon
16	Cenon/Vienne	P.d.Fort C.n°3	85	65	Abandon
17	St Cyr	Base de loisir	5	5	Exploitation
18	St Georges-l-Bx	Les Bornais	198	170	Abandon
Total vallée du Clain				830	
Total Vienne - 1989				1545	

Le site n°5 est noté dans le tableau malgré l'absence de décompte des terriers occupés, car la colonie a été détruite alors que la plupart des oiseaux étaient en pleine couvaison. Nous ne possédons pas le nombre total de terriers pour les colonies 1, 2 et 11, d'où l'absence de total dans cette rubrique du tableau I.

## II TAUX D'OCCUPATION

Les informations étant incomplètes pour les colonies 1, 2, 5 et 11, le taux d'occupation n'a pu être calculé que pour 14 colonies sur la base des chiffres suivants :

- nombre de terriers : 1579                      moy. : 110
- nombre de terriers occupés : 1195      moy. : 82,5

Ce qui nous donne un taux d'occupation moyen de 75%, très proche de celui trouvé par Muselet (1982) sur la Loire (76%). Cependant, il semble que le taux d'occupation augmente proportionnellement à l'importance de la colonie (tableau II) mais paradoxalement c'est dans les plus petites colonies (n°3 et 17) que le taux d'occupation atteint 100%.

Tableau II – Rapport taille des colonies/taux d'occupation.

nombre terriers	nombre colonies	taux d'occupation
-100	8	64%
100-200	4	70%
+200	2	88%

## III SITUATION ET EMPLACEMENT DES COLONIES.

La préférence va aux sablières en activité (12 sur 16) qui sont génératrices de parois fraîches propices à l'installation des terriers. La taille des sites occupés varie énormément et n'apparaît pas comme un critère de choix important, nous avons ainsi trouvé une colonie dans une petite carrière d'environ 50m<sup>2</sup> et dont l'unique paroi ne dépassait pas 10m de largeur. En fait, la verticalité des pentes reste le facteur déterminant pour l'établissement d'une colonie.

Le profil de l'emplacement des colonies est le suivant :

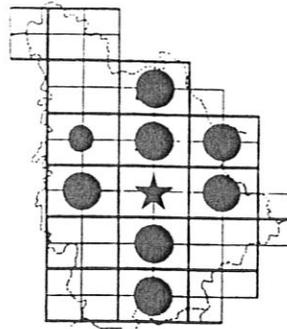
- hauteur moyenne des parois : 5m (2,50–8m) ;
- distance moyenne terriers hauts/sommet paroi : 1,05m (0,50–4m)
- distance moyenne terriers bas/base paroi : 3m (0,50–6m).

Les hirondelles choisissent invariablement, pour creuser leur terrier, le filon de sable meuble qui se trouve intercalé entre différentes couches plus compactes principalement composées de graviers. L'emplacement de ce filon varie peu, d'où l'amplitude de distance assez faible entre les terriers et la base et le sommet de la paroi dans la plupart des sites.

La colonie implantée le plus bas (0,50m au dessus de l'éboulis en pied de paroi) est située dans une sablière où le filon a d'ailleurs plus l'aspect d'une grosse tache, ce qui explique la répartition des terriers, non pas alignés horizontalement, comme à l'accoutumée, mais plus étalés dans le sens vertical. La sablière en question est une sablière de plateau où les couches supérieures sont plus importantes que dans les autres sites.

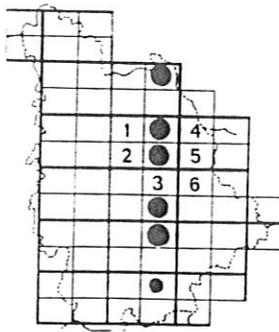
A propos de l'exposition des colonies nous avons noté une prédominance de l'orientation sud (7/20) et l'absence de colonie exposée au nord.

Les cartes II, III et IV présentent la répartition de l'Hirondelle de rivage lors de ces différentes enquêtes.



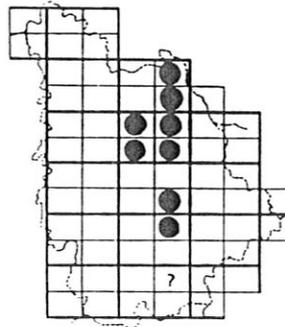
Carte II

Yeatman 1975  
et anonyme 1981



Carte III

G.O.V. 1989



Carte IV

Prevost 1990

Ces 3 cartes appellent quelques commentaires.

Carte II. : le critère "probable", sur la carte Mirebeau, et le critère "certain", sur la carte de Poitiers, correspondent à des sites qui nous sont inconnus faute d'avoir pu retrouver leurs sources.

La nidification sur la carte de Chauvigny (étoile) est obtenue en 1978. (Yeatman 1975, G.O.V 1981).

Carte III. : seul subsiste l'axe du cours de la Vienne.

- Le seul site connu sur la carte Chauvigny (n°3) est déserté ainsi que les différents secteurs du Montmorillonais (n° 4, 5, 6) en raison de l'arrêt de l'exploitation ou de la transformation des sablières les abritant.

- Il est par contre plus étonnant de noter l'absence de l'espèce sur les deux cartes de Vouneuil/Vienne (n°1 et 2) alors qu'elle y était connue auparavant et y fut retrouvée en 1989, les sites n'ayant pas bougés (G.O.V, 1989).

Carte IV. : le point d'interrogation sur l'Isle-Jourdain concerne une colonie inoccupée, découverte en août 1989 (présent travail).

#### IV HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA POPULATION.

Mauduyt (1840), sans donner de renseignements précis de lieu, semble connaître l'espèce et note qu'elle est moins répandue que l'hirondelle de fenêtre et la rustique et que "... son nid (est) placé dans des trous le long du rivage".

Peut-être quelques "Riparia" nichaient-elles alors sur les rives de certaines rivières locales, comme c'était déjà le cas dans les Deux-Sèvres où Guillemeau (1806) mentionne plusieurs cours d'eau occupés.

L'occupation de carrières de sable, déjà notée dans l'Indre par Martin et Rollinat (1894), est signalée dans la Vienne par Bon (1924), qui localise 3 colonies de reproduction dans les environs immédiats de Montmorillon. Selon cet auteur, les effectifs n'excèdent jamais 30 couples.

Il faut ensuite attendre les années soixante pour avoir de nouvelles informations. Plat (communication orale) note l'existence d'une colonie dans les sablières de Mazerolles (Vienne) en 1962, site de nouveau mentionné en 1966 par Gentilin (notes manuscrites) qui donne par ailleurs, la même année, 3 colonies sur les bord de la Gartempe en aval de Montmorillon :

"la Rue" : 2 colonies de 21 et 30 terriers ; Nalliers : 1 colonie.

Le nombre de données augmente rapidement en 1970 avec le début des enquêtes de répartition et une pression ornithologique sans cesse croissante.

La tendance générale, depuis 1975, va plutôt dans le sens d'un rétrécissement de l'aire de répartition, qui se limite désormais à vallée de la Vienne jusqu'à l'Isle Jourdain(?) et à la vallée du Clain en aval de Poitiers.

Comme nous venons de le signaler, la cessation d'activité dans les sablières colonisées par les hirondelles est la raison majeure de ce phénomène, d'autant plus que le remplacement des sites n'est pas constant. Sur la Gartempe, par exemple, aucune ouverture de nouvelle carrière n'est venue récemment suppléer l'abandon des sites à hirondelles. La répartition actuelle est donc calquée sur les zones où s'exerce toujours l'exploitation de granulats.

A propos des effectifs, les données que nous possédons (suivi des colonies par exemple) sont trop fragmentaires pour tenter d'analyser sérieusement les tendances (diminution-augmentation) de la population départementale.

Ainsi la diminution des populations, liée aux conditions météorologiques sur les lieux d'hivernage (sécheresse au Sahel), remarquée dans les colonies ligériennes (Muselet, 1982), et en Lorraine Belge (Pierre, 1985), nous échappe-t-elle complètement, faute d'observations régulières. Tout au plus peut-on constater des variations de nombre de terriers dans certains sites, dues essentiellement au rafraîchissement des parois, qui oblige les hirondelles à creuser de nouveaux trous après la destruction de leur ancienne colonie. Mais ceci est variable d'un site à l'autre pour une même année.

## V CONCLUSION

L'Hirondelle de rivage, dont la population actuelle est formée de 1545 couples, est un nicheur assez ancien puisque déjà présent vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Les exigences quant au choix d'un site de nidification étant a priori limitées à l'état de la paroi (verticalité), les hirondelles ont dû occuper très vite les moindre possibilités qui leurs étaient offertes. On peut cependant imaginer que l'essor massif des sablières à partir de 1970 a contribué pour une bonne part à l'évolution de la population.

A l'instar du Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) l'hirondelle de rivage est donc entièrement tributaire, dans la Vienne, des milieux artificiels que constituent les carrières de sable et, au vu de la politique d'exploitation prévue par l'UNICEM (Prévoist 1990) pour les prochaines décennies, il est clair qu'une diminution des effectifs va s'amorcer bientôt pour aller vers une disparition à moyen terme. On verra également se dessiner dans un premier temps une modification de l'aire de répartition avec, selon toute vraisemblance, la réoccupation de la vallée de la Gartempe.

Dans l'immédiat, la préservation de l'espèce, au plan départemental, passera par notre éventuelle intervention auprès des exploitants de sablières dans le cas de colonies menacées par les travaux d'extraction en période de reproduction.

## REMERCIEMENTS

Cette enquête n'aurait pu avoir lieu sans la participation des naturalistes du G.O.V :  
P. et E. Boileau-Auras, A.Boireau, Y.Bruxelle, T.Chériot, P. et V. Choisy-Gauduchon, M.Granger, J.Langoumois, J.Lépinoux, K.Lipovoï, P. Plat.

Je tiens également à remercier :

Rodolphe et Thomas Sillard qui m'ont indiqué un site sur l'Isle-Jourdain.  
M.Royère, secrétaire général de l'UNICEM (Union régionale des industries de carrières et matériaux de construction).

## BIBLIOGRAPHIE

Bon, M. (1924)- L'Hirondelle de rivage. Revue française d'ornithologie, pages 234-236.

G.O.V (1981)- Atlas des oiseaux nicheurs de la Vienne.  
L'Outarde n°12, Groupe ornithologique de la vienne, 69 pages.

G.O.V (1989)-Atlas des oiseaux de la Vienne 1984/1989.Groupe Ornithologique de la Vienne, 80 pages.

Guillemeau, J.L. (1806)- Essai sur l'histoire naturelle des oiseaux du département des Deux-Sèvres. Depierris. Niort.

Martin, R. et Rollinat, R. (1894)- Les vertébrés sauvages du département de l'Indre. Paris.

Mauduyt de la Varenne (1840)- Tableau méthodique des oiseaux tant sédentaires que de passage périodique ou accidentel dans le département de la Vienne, auxquels on a joint les espèces domestiques qui s'y trouvent. Poitiers. 140 pages.

Muselet, D. (1982)- Recensement des Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) entre Blois (Loir-et-Cher) et Bonny/Loire (Loiret) en 1981. Naturalistes Orléanais n°1, 1982, pages 59-70.

Pierre, P. (1985)-Evolution récente du statut de l'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) en Lorraine Belge. Aves 22 (2) pages 107-114.

Prévost, O. (1990)- Le Petit Gravelot dans la Vienne. Statut et avenir de l'espèce. L'Outarde n° 18, Groupe Ornithologique de la Vienne.

Yeatman, L. (1975)-Atlas des oiseaux nicheurs de France. Ministère de l'environnement. Paris. 282 pages.